



LE TRAVAIL ASSOCIÉ

Edito

Le colporteur existait déjà, alors pourquoi vouloir changer de formule ? La raison nous est venue en toute simplicité : on veut vous parler de ce que vous ne voyez pas. Ce nouveau colporteur vous ouvrira donc les coulisses de l'association. Ce numéro porte sur le travail associé, ou comment salariés et bénévoles oeuvrent ensemble pour le fonctionnement et l'avenir du centre social. Par la suite nous évoquerons bien d'autres sujets tels que le bénévolat, le fonctionnement du centre social et bien plus encore...

Bonne lecture !

1 La gouvernance associative partagée

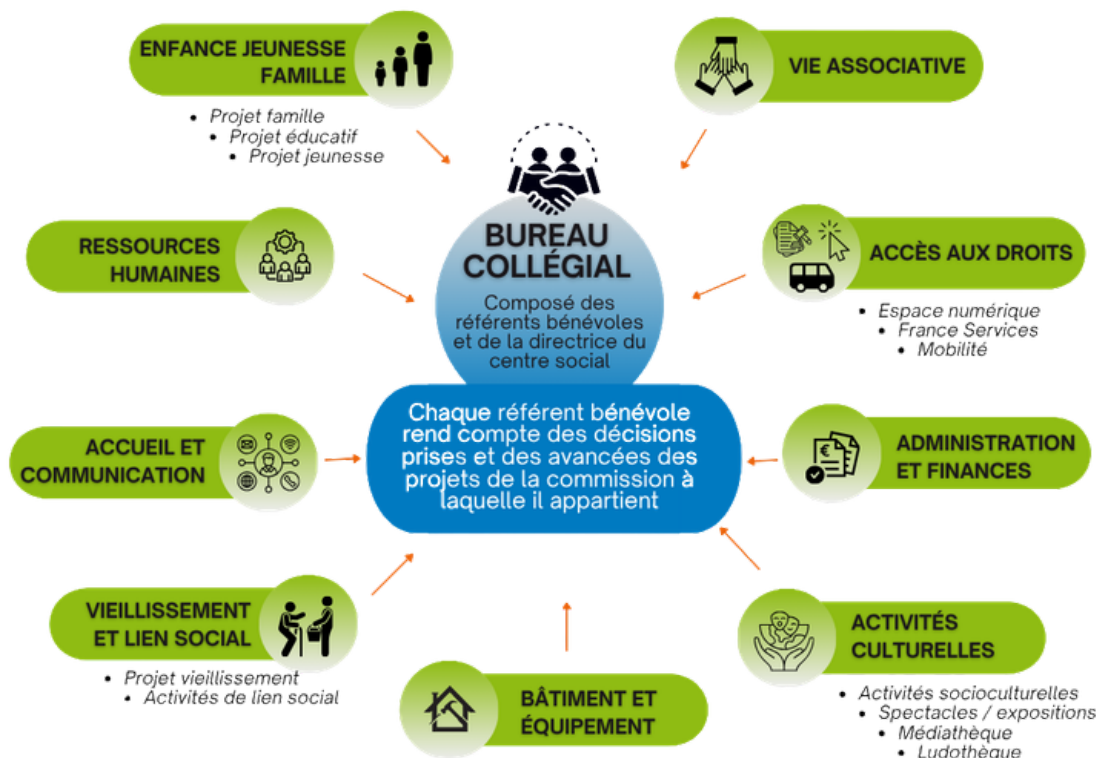
C'est quoi ? :

- 9 commissions permanentes animées par un binôme composé d'un référent élu associatif et d'un référent salarié.
- Un bureau collégial composé des référents élus associatifs et de la directrice, Il se réunit régulièrement afin de présenter le travail de chaque commission et de traiter les affaires courantes,
- Un Conseil d'Administration qui entérine les décisions présentées par les référents du bureau collégial.

Pourquoi ? Pour que chacun se sente utile, pour attribuer des responsabilités en distribuant le pouvoir plutôt qu'en le concentrant et en reconnaissant des compétences, pour privilégier les relations de coopération et de collaboration au sein de l'association.

Comment ? Les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles.

Ce modèle fonctionne grâce à un respect de chacun, une écoute, une parole distribuée équitablement.



Quels enjeux, quels bénéfices ?

Ce fonctionnement nouveau permet de lancer une nouvelle dynamique, un nouvel élan où chacun a trouvé sa place.

C. & M.P

2 Les groupes de travail : une autre forme de travail collectif

En plus des commissions, les « groupes de travail » sont une autre forme de travail associé intégrée dans les pratiques du centre social depuis de longues années.

Ils sont composés de salariés et de bénévoles volontaires pour travailler ensemble à l'élaboration d'un événement ou d'une action. Ces groupes ont un caractère éphémère et limité dans le temps car ils ne durent que le temps de l'organisation de l'action. Certains groupes se reforment chaque année avec des personnes différentes : fête de la pomme, journée des droits des femmes, concert d'été, etc. Ces temps de travail permettent de s'investir dans la vie du Centre Social et de valoriser les savoir-faire de manière concrète et visible.



F.

3 Témoignages sur le travail associé

Nous nous sommes intéressés à la vision des principaux concernés par cette expérimentation de la gouvernance partagée : bénévoles et salariés. Nous avons donc demandé leur avis sur ce qu'apporte le travail associé au centre social. Voici ce qu'ils en disent...

Du lien

“Ça crée un lien entre salariés et bénévoles : c'est plus solide, on est plus éclairés. Ça facilite les prises de décisions.”

“Le partage et l'interconnaissance facilitent la communication entre salariés et bénévoles et permettent un vrai travail d'équipe.”

“Je pense qu'il apporte une bonne relation entre salariés et bénévoles et une certaine sérénité. Ainsi qu'une bonne réflexion sur les différents projets et une meilleure connaissance de la structure.”

Du dynamisme

“Il apporte du dynamisme, des idées nouvelles. Ça fidélise les bénévoles car ça leur donne une autre motivation. Il y a plus d'intérêt pour les bénévoles qui viennent avec davantage d'entrain.”

“Une vraie dynamique associative : on fait marcher l'intelligence collective et le projet est plus largement partagé qu'avec l'équipe de salariés.”

“De nouvelles idées et un regard extérieur comparé aux salariés qui sont déjà installés dans un fonctionnement. Plusieurs avis et idées qui permettent d'améliorer les choses.”

De la solidité et un partage de responsabilités

Permet de rendre le rôle politique aux élus associatifs et de conforter les salariés dans leur rôle de technicien

“Les connaissances et domaines sont davantage partagés. Le projet ne dépend plus de quelques personnes mais de la structure : c'est plus solide et donne du pouvoir à l'association.”

“C'est une grande force car on combine l'envie d'investissement d'un-e bénévole avec la compréhension et le savoir-faire expert d'un salarié.

On lie mieux qu'avant l'action à la politique de l'association. Le bénévole a une meilleure connaissance de toutes les actions liées au projet social menées au CS. Et même que, si ça se trouve, le salarié comprend mieux la politique de son employeur !!!”

Même si les témoignages sont majoritairement positifs, quelques réserves subsistent.

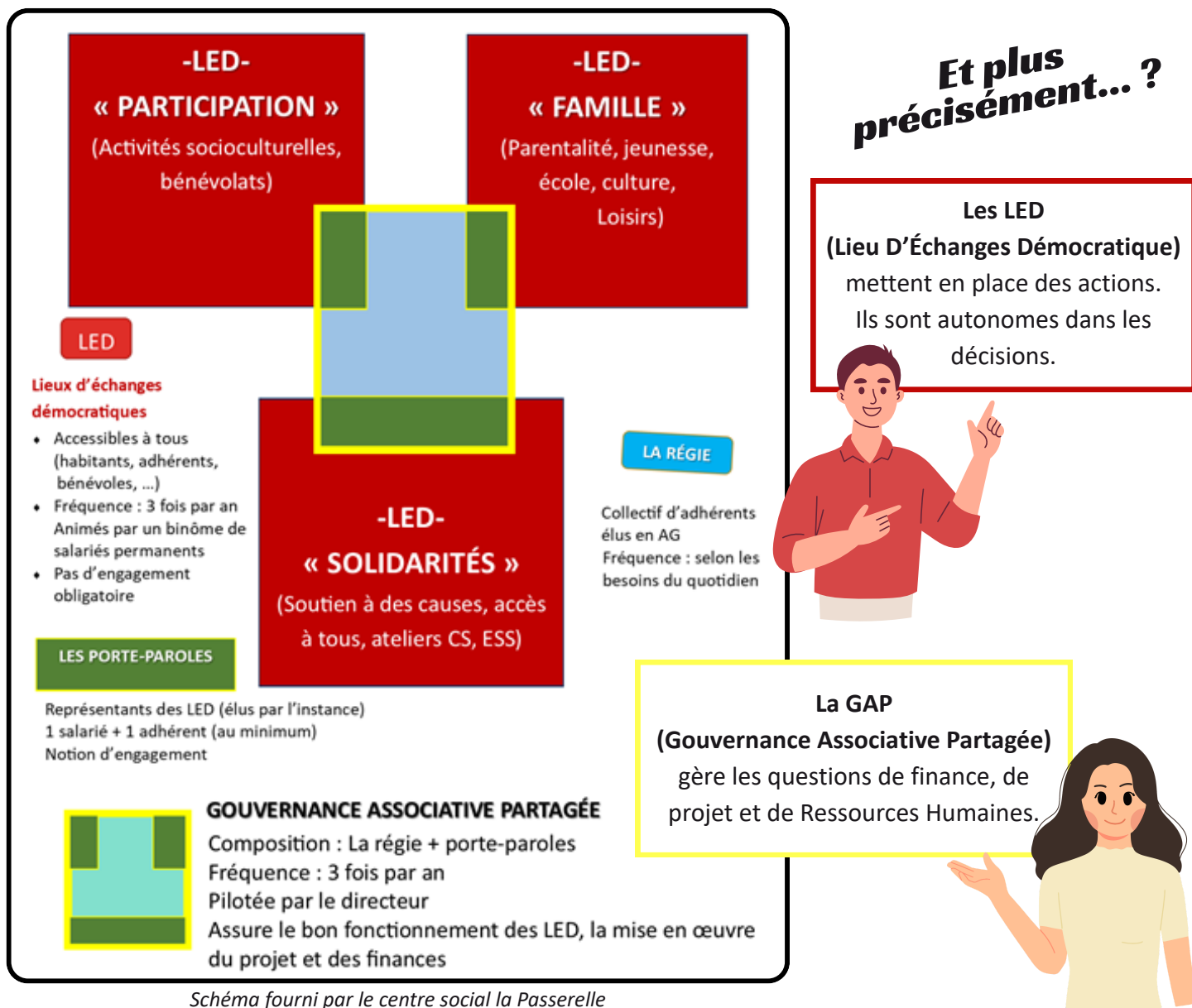
“Difficile à jauger...”

Avons-nous réellement assez de recul ?”

Il faudra donc poursuivre encore un peu l'expérimentation avant que chacun puisse réellement se positionner.

L.

Après 2 ans d'expérimentation de la gouvernance partagée, le Conseil d'Administration du Centre Social a eu envie de rencontrer une autre structure qui fonctionne sur le même modèle. Ainsi, le Centre Social "La Passerelle" à Quétigny, nous a reçu le lundi 26 janvier dans une ambiance conviviale et nous a présenté son fonctionnement associatif.



Ce fonctionnement associatif a donc beaucoup de similitudes avec celui de notre Centre Social. En revanche, contrairement à nous, il n'y a plus les instances traditionnelles (CA et bureau) que nous retrouvons dans les associations et aucun membre de droit ne siège dans la gouvernance. Cela fait maintenant 3 ans que le Centre Social de Quétigny fonctionne de cette manière et comme nous, l'association se questionne sur la rédaction des statuts et la reconnaissance de ce fonctionnement par les institutions.

Ainsi, cette rencontre était intéressante pour nous autant dans la découverte d'un autre fonctionnement associatif que dans le partage de l'idée que le monde associatif évolue. On repart de Quétigny avec des idées, des questionnements et de la motivation.

Référents de commission et
membres élus du bureau collégial
Référents salariés Elus associatifs
Membres de droits Habitants salariés

VEILLISSEMENT ET LIEN SOCIAL

Christine Poussin
Aurélié Billard
Claude Morin
Delphine Legendre
Marie-Paule Régnier
Mireille Henry
Christiane Riportella
Eveline Deloince
Chantal Nicolle
Anne Charthenet
Virginie Cazal
Frédérique Depoil
Kairouan Trubert
Claudine Trappon
Pierre Poillot
Josiane Bolâtre

VIE ASSOCIATIVE

Nadège Dhoosche
Frédérique Depoil
Annick Frézier
Christine Poussin
Claude Morin
Marie-Paule Régnier
Philippe Bourgeois
Martine Moati
Lydie Boisson
Kairouan Trubert
Pierre Poillot

ACCÈS AUX DROITS

Annick Frézier
Aurélié Billard
Patrice Balland
Christine Poussin
Anne Charthenet
Virginie Cazal
Frédérique Depoil
Anthony Uldry
Justine Zeiler
Claudine Trappon
Benjamin Leroux
Josiane Bolâtre
Pierre Poillot

BÂTIMENT ET ÉQUIPEMENT

Ghislain Pacault
Anthony Uldry
Philippe Bourgeois
Frédérique Depoil
Floriane Legras
Benjamin Leroux

ENFANCE-JEUNESSE FAMILLE

Jean-Paul Gonet
Kairouan Trubert
Annick Frézier
Claude Morin
Eveline Deloince
Josiane Bolâtre
Virginie Cazal
Annie Chevalier
Angélique Vial
Chantal Nicolle
Marie-Aleth Clerget
Alice paton
Anthony Uldry
Muriel Jeanniard
Frédérique Depoil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 membres élus à
l'Assemblée Générale
et 8 membres de
droits

RESSOURCES HUMAINES

Claude Morin
Frédérique Depoil
Annick Frézier
Marie-Paule Régnier
Philippe Bourgeois
Chantal Pott
Sophie Berland

ACTIONS CULTURELLES

Chantal Pott
Kairouan Trubert
Annick Frézier
Claude Morin
Christine Poussin
Nadège Dhoosche
Martine Moati
Chantal Tissier
Philippe Bourgeois
Sophie Berland
Frédérique Depoil
Laurie Guillard
Adeline Chevallier
Muriel Jeanniard

COMMUNICATION

Marie-Paule Régnier
Laurie Guillard
Chantal Tissier
Christine Poussin
Jean Desbois
Frédérique Depoil

ADMINISTRATION ET FINANCES

Philippe Bourgeois
Adeline Chevallier
Annick Frézier
Claude Morin
Jean-Paul Gonet
Marie-Paule Régnier
Frédérique Depoil
Jeannine Sanchez



Le saviez-vous ?

Les groupes de travail et commissions sont ouverts à l'ensemble des habitants. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'un d'eux ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous serions ravis de vous les expliquer et pourquoi pas vous accueillir parmi nous !



Illustration "les commissions". J.



Rédigé et édité par l'association du
Centre social du pays d'Arnay Liernais
3 rue de la Gare 21230 Arnay-le-Duc
03 80 90 17 55 - accueil@csarnayleduc.fr
www.csarnayleduc.fr

Suivez-nous
sur les réseaux !

